

“ L'école a pour mission d'inculquer à la jeunesse, par l'instruction et l'éducation, les principes de la culture morale et religieuse, les connaissances générales et les capacités exigées dans la vie civile.” (Saxe-Weimar, 24 juin 1874.)

“ Au début de l'œuvre scolaire de chaque jour, il faut des exercices pieux qui appellent les bénédictions de Dieu sur le travail du maître et des élèves... ” (Rapport des écoles britanniques.)

“ Gardons-nous de favoriser l'idée que la moralité puisse se maintenir sans la religion. La raison et l'expérience s'opposent à la fois à ce que nous espérons que la morale naturelle puisse exercer son influence naturelle une fois les principes religieux exclus.” (Washington.)

“ Il est de la plus grande importance que l'enseignement religieux fasse partie de l'éducation.” (An IX de la République.)

“ Il faut que l'éducation populaire soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toute part... Dans les écoles primaires l'influence religieuse doit être habituellement présente.” (Guizot, Circulaire aux instituteurs, le 22 juin 1833.)

“ Je veux sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux dans les écoles. (Victor Hugo, à l'Assemblée nationale, le 15 janvier 1850.)

“ L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité ; il faut tourner l'instruction en éducation, ou l'on a rien. Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation et surtout l'éducation religieuse. (M. Cousin, philosophe.)

“ Si j'étais absolument forcé de choisir pour un enfant entre savoir prier et savoir lire, je dirais : Qu'il sache prier ! ” (M. Legouvé, de l'Académie.)

L'ABBÉ J. ROCH MAGNAN.

Respectons l'enfance

Les instituteurs ne méditeront jamais trop ces paroles de l'Évangile : *Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits ; car je vous le dis, leurs anges dans les cioux voient éternellement la face de mon Père qui est dans les cioux.* (Math., XVIII, 10)

Ce passage de l'Écriture sainte a été admirablement commenté par M. A. F. Legentil, l'un des membres les plus zélés de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

“ Quand, dit M. Legentil (1), Notre-Seigneur, a voulu donner un modèle à ses disciples, il ne leur a proposé aucun de ses prophètes, aucun des justes de l'ancienne loi, ni Jean-Baptiste, le plus grand des enfants des hommes ; il a pris au milieu de la foule un enfant et a dit : “ Qui se fera humble comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cioux.” Le premier des mérites, c'est de ressembler aux enfants. Le plus grand des crimes,

(1) Méditations à l'usage des Membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.